RÉPUBLI NCAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

Délibération n° 20181104-0032

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le onze du mois d'AVRIL à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 5 Avril 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :
Mme Béatrice ALLOSIA. M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme MILLON Florence, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : Mme Martine MARC ayant donné pouvoir à Mme Béatrice ALLOSIA, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à M. Christian PARPILLON.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

MARCHE PUBLIC - GESTION ET PRODUCTION DES ANIMATIONS ET DES SPECTACLES VIVANTS

Le Maire énonce à l'assemblée que la municipalité souhaite redynamiser la commune par le biais des animations, des spectacles et des évènements culturels.
Cette dynamique devra être insufflée par un prestataire qui devra proposer et gérer ces animations en collaboration avec le comité des fêtes et l'association des commerçants.

Un appel à concurrence concernant la gestion et la production des animations et des spectacles vivants pour la période du 15 Avril 2018 au 15 Avril 2019 a été lancé le 14 Mars dernier.

Le maire énonce que suite à l'appel à concurrence en date du 14 Mars 2018, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise LA VIE EN ROSE pour un montant de 75.000 € HT.

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL a décidé de retenir l'entreprise LA VIE EN ROSE pour un montant de prestations de 75.000 € HT.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	17
représentés	2
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 11 Avril 2018

Pour copie conforme

Le Maire
Laurent DAUMARK

MAIRIE DE SAINT BONNET-EN-CHAMPSAUR 05 (Htes-Alpes)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180411-20181104-0032-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2018
Publication : 30/04/2018